



Information sur les risques majeurs

COMMUNE DE GOUVILLE SUR MER

dicrim

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

29 02 2008

PREFACE DU MAIRE

Tout citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures pour s'en protéger (Loi du 2 Juillet 1987)

Mon devoir est de vous aider à identifier ces risques, à vous en prémunir, c'est une action préventive nécessaire à la sauvegarde de vos vies et de vos biens.

La commune est particulièrement exposée au risque d'érosion marine.

Le présent dossier mis à votre disposition, est un document d'information sur les risques majeurs que peut rencontrer notre commune.

Il comporte plusieurs éléments d'information générale, sur l'historique des événements du passé, les mesures de prévention, de police et de sauvegarde.

Vous y retrouverez la conduite à tenir face à un tel événement que je vous demande de suivre afin de préserver vos vies et vos biens.

*Le Maire,
Erick BEAUFILS*

Commune de GOUVILLE SUR MER

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

RISQUE MAJEUR

Evènement potentiellement dangereux, **ALEA**, ne devient **RISQUE MAJEUR** que s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques, ou environnementaux sont présents.

Le **risque majeur**, plus communément appelé **catastrophe** a deux caractéristiques essentielles :

- 1- **sa gravité**, lourde à supporter par les populations, voire les Etats (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement)
- 2 - **sa fréquence**, si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

DEFINITION

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

MECANISME

Les différents types de mouvement de terrain

On différentie :

- Les mouvements lents et continus
 - Les tassements et les affaissements de sols.
 - Le retrait-gonflement des argiles.
 - Les glissements de terrain le long d'une pente.
- Les mouvements rapides et discontinus
 - Les effondrements de cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains).
 - Les écroulements et les chutes de blocs.
 - Les coulées boueuses et torrentielles .
- L'érosion littorale

C.1 - LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN DANS LA COMMUNE :

Le risque mouvement de terrain provient du risque érosion du littoral

Les zones littorales sont soumises à un recul généralisé « du trait de côte » qui s'apparente, selon le cas, à un glissement de terrain ou à un effondrement, dans le cas des falaises normandes. Ces écroulements et chutes de blocs résultent d'une déstabilisation des falaises sous l'effet de l'érosion.

La côte ouest du Cotentin est soumise à l'assaut de tempêtes dévastatrices pour l'urbanisation côtière. Ce phénomène a été particulièrement observé depuis 1960. Mais, même avant cette période, des dommages ont été régulièrement signalés sur ce littoral. Les ouvrages de protection réalisés souvent au coup par coup ont permis de stabiliser les secteurs de côte les plus aménagés. Cependant, bien souvent un abaissement des plages se substituent au recul dunaire. Cette évolution constatée sur plusieurs sites de la Manche, peut, à terme, mettre en péril les ouvrages de protection réalisés.

C.2 - L'HISTORIQUE DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

Le cordon dunaire subit de manière sporadique les assauts de la mer

Il a reculé de plus de 30 mètres depuis 20 ans , mais il est suivi maintenant régulièrement par le GRESARC

C.3 – L’ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Certains mouvements de terrain ont fait l’objet d’une procédure de reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle.

Type catastrophe	Début le	Fin le	Arrête du	Sur le J.O
Inondations - par submersion marine - crue débordement de cours d'eau ruissellement et coulée de boue MOUVEMENT DE TERRAIN	22 11 1984	25 11 1984	14 03 1985	29 03 1985
Tempête et grains de vent	15 10 1987	16 10 1987	22 10 1987	24 10 1987
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	17 01 1995	31 01 1995	06 02 1995	08 02 1995
Mouvement de terrain Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	25.12.1999	29.12.1999	29.12.1999	30.12.1999

C.4 – LES ACTIONS PREVENTIVES DANS LA COMMUNE

C.4.1 la connaissance du risque :

Des études et un repérage des zones exposées ont été réalisés depuis 1994 par le GRESARC

Les conclusions sont apportées par les évolutions de trait de côte et de profil de plage étudiées sur la commune de Gouville sur Mer entre 1992 et 2005

Station SW47 de la commune de Gouville-sur-Mer
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

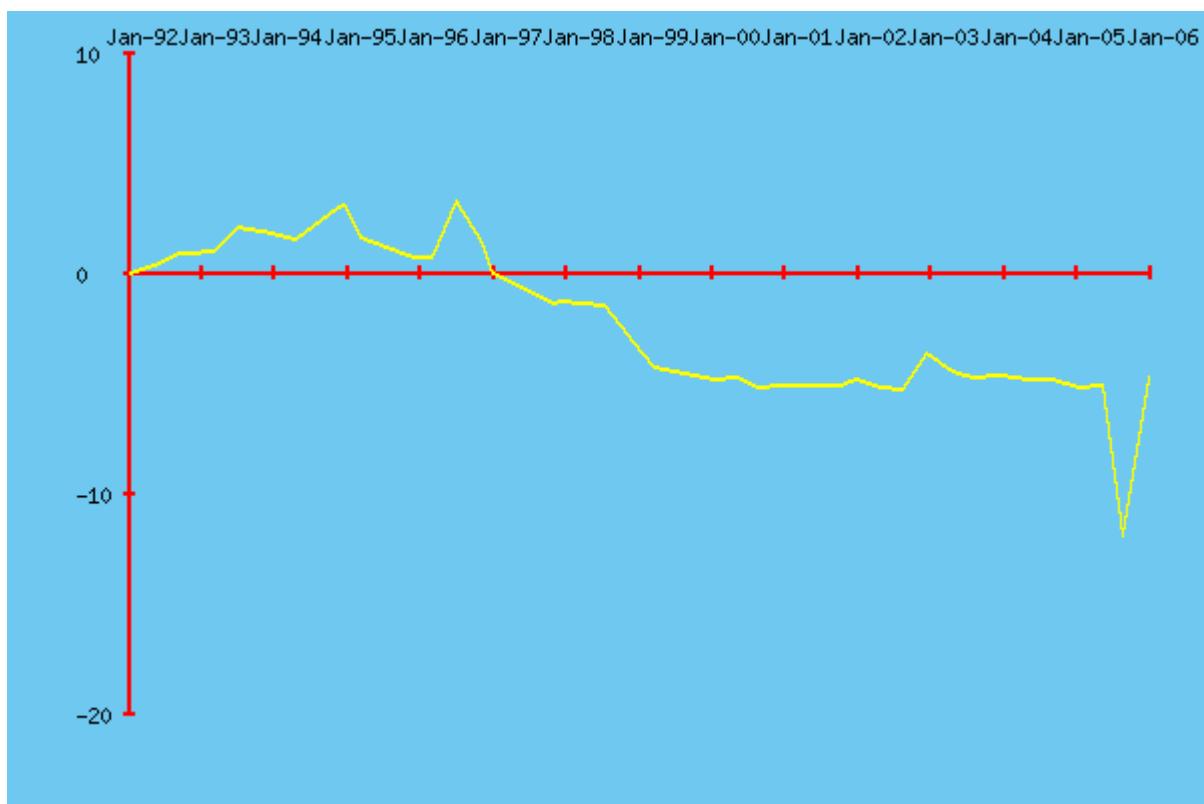
Photo du **15/12/1994**



Photo du **21/09/2005**



Située à environ 1 000 m au Nord de la cale de Gouville, directement à l'extrémité de la route du front de mer.



Evolution du trait de côte entre janvier 1992 et septembre 2005

Avancée de la limite de végétation de l'ordre de +3 m entre janvier 1992 et décembre 1994. Apparition d'une microfalaise d'érosion et recul d'environ -2,3 m jusqu'en février 1996. Après une phase de reconstitution de la dune, une nouvelle érosion est mise en évidence entre mai 1996 et juin 2000, avec un recul de l'ordre de -7,8 m essentiellement marqué entre mai et novembre 1996 ainsi qu'entre mai et novembre 1998. De juin 2000 à mai 2002, la tendance est à la stabilisation du trait de côte. Fin 2002, la mise en place d'un remblai a provoqué une avancée artificielle du trait de côte de l'ordre de +1,7 m mais ce dernier a ensuite reculé de -1,6 m jusqu'en février 2005. En 2005, la position du trait de côte a fortement varié en fonction du recouvrement de la limite de végétation par les sables d'apport. Au bilan, recul du trait de côte de l'ordre de -4,7 m entre janvier 1992 et septembre 2005.

Commentaires

L'évolution de ce secteur de côte doit faire l'objet d'une attention particulière en raison de l'étroitesse de la dune et de la présence de la route côtière et du camping situés en arrière. Fin 2002, l'apport artificiel d'un volume de sable important en avant du cordon dunaire a engendré une avancée de la position du trait de côte mais ce dernier a reculé en 2003 et 2004. Les apports se poursuivent et influencent la mesure lorsqu'ils recouvrent la limite de végétation.

Station SW47 de la commune de Gouville-sur-Mer

EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

Evolution du trait de côte

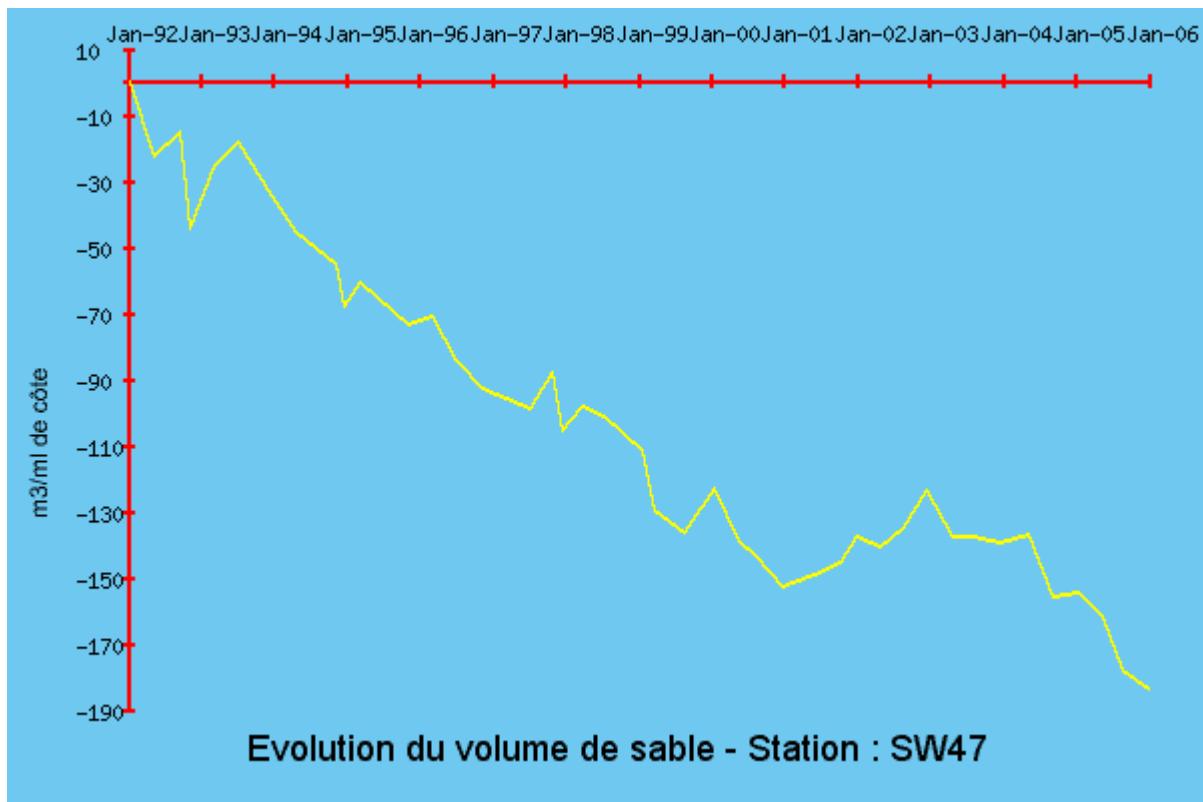
Photo du **15/12/1994**



Photo du **21/09/2005**



Située à environ 1 000 m au Nord de la cale d'accès à la mer de Gouville, directement au Nord du camping du Sénéquet.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005

- haute plage :

Abaissement général du profil de haute plage, modéré sur sa partie supérieure (-10 cm), atteignant -30 cm sur sa partie inférieure.

- moyenne et basse plages :

Une tendance à l'abaissement général se dégage sur la moyenne plage et la basse plage, compris entre -10 et -20 cm. Seule l'extrémité basse du profil s'est engrangée (+40 cm localement).

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Erosion de -29 m^3/ml entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre janvier 1992 et septembre 2005

- haute plage :

Le pied de la microfalaise a reculé de -7 m entre 1992 et 2001. Un apport artificiel de matériaux l'a fait progresser de +3,5 m en 2002. En avant, les fluctuations du profil de haute plage atteignent 1,9 m en pied de dune et décroissent vers la moyenne plage (elles sont comprises entre 1,1 et 1,3 m sur la partie inférieure de la haute plage). Le profil de septembre 2005 occupe une position médiane dans l'enveloppe des fluctuations de profils pour ce qui concerne la partie supérieure de la haute plage, mais reste bas sur sa partie inférieure. L'abaissement de profil depuis janvier 1992 est significatif, compris entre -50 cm et -1,1 m sur l'ensemble de la haute plage.

- moyenne et basse plages :

Les fluctuations de profil décroissent de 1,3 m à l'extrémité supérieure de la moyenne plage, à 60 cm à l'extrémité inférieure de la basse plage. Le profil de septembre 2005 correspond, sur les moyenne et basse plages, à l'un des plus bas niveaux levés depuis le début des suivis. Un abaissement de profil compris entre -20 cm et -1,1 m a été mis en évidence depuis janvier 1992 sur la moyenne plage et la partie supérieure de la basse plage. L'extrémité basse du profil s'est en revanche exhaussée jusqu'à +1 m.

- évolution du volume de la plage (m^3/ml de côte) :

Erosion soutenue et régulière de la plage de l'ordre de -152 m^3/ml entre janvier 1992 et octobre 2000. Tendance à l'accréation entre 2001 et 2002 (+29 m^3/ml) liée à la mise en place d'un épi puis reprise de l'érosion entre 2003 et 2005 (-60 m^3/ml). Le bilan est très déficitaire avec -184 m^3/ml en septembre 2005.

Commentaires

Un maintien de la tendance générale à l'érosion est très probable sur la partie médiane du profil. La mise en place d'un épi et l'apport de sables et de galets en renfort du cordon dunaire, ont permis un engrangement de la haute plage. Le cordon dunaire, bien que "conforté", est étroit au droit de cette station. L'érosion se poursuit également sur le secteur côtier situé plus au Sud, où la route littorale et le camping sont menacés respectivement à court terme et à moyen terme.

Station SW48 de la commune de Gouville-sur-Mer
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

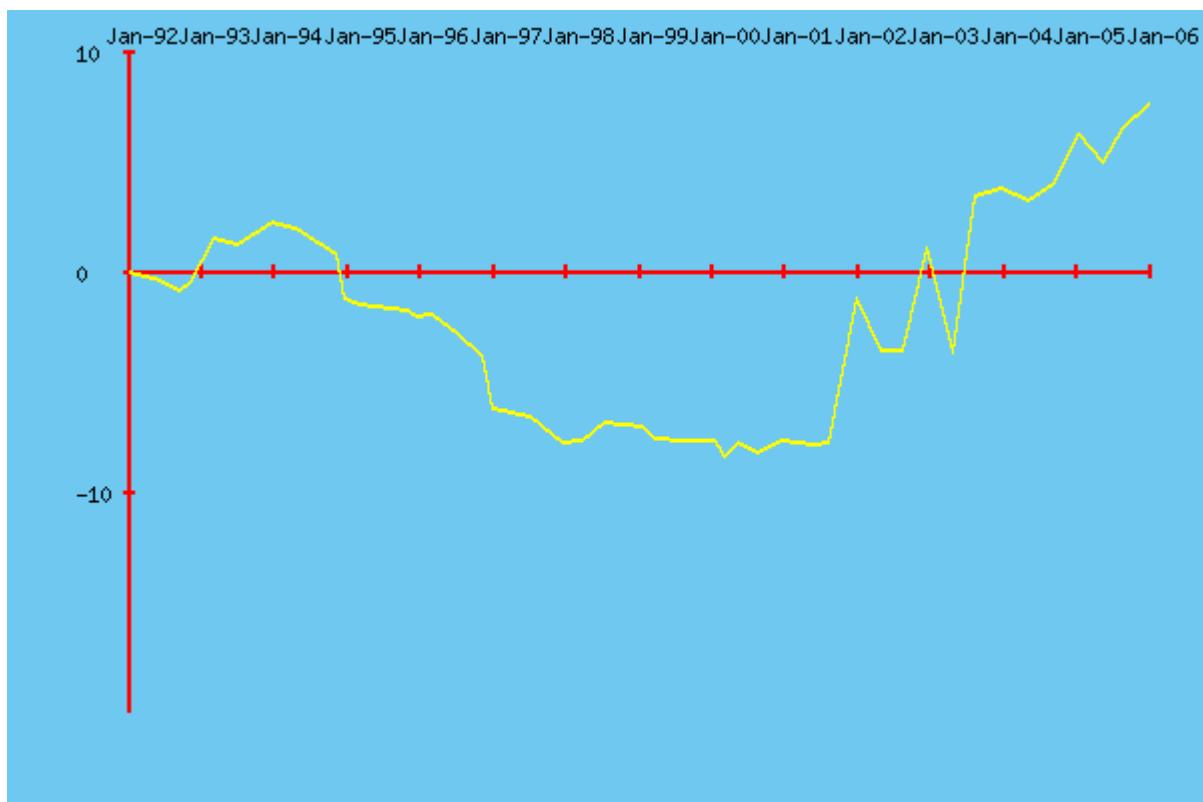
Photo du **15/12/1994**



Photo du **21/09/2005**



Située à environ 320 m au Nord de la cale de Gouville, en avant d'une dune confortée par un remblai.



Evolution du trait de côte entre janvier 1992 et septembre 2005

Phase de réajustement du profil en début de suivi, avec un développement de végétation (+3,1 m) en avant d'une microfalaise d'érosion en recul de l'ordre de -1 m jusqu'en décembre 1994. Ensuite, disparition de la végétation en pied de dune et recul de la microfalaise d'érosion d'environ -6,5 m jusqu'en juin 2001. Une phase de recul intense est observée entre octobre et novembre 1996 (-2,4 m), suivie d'une relative stabilisation. Depuis juin 2001, la végétation s'est fortement développée en avant de la dune engendrant une progression du trait de côte de +15,3 m. Le bilan se traduit par une avancée résiduelle de l'ordre de +7,6 m entre janvier 1992 et septembre 2005.

Commentaires

La tendance érosive générale mise en évidence depuis le début des suivis n'est plus d'actualité et le développement de la végétation est bénéfique pour l'évolution du trait de côte.

Station SW49 de la commune de Gouville-sur-Mer
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

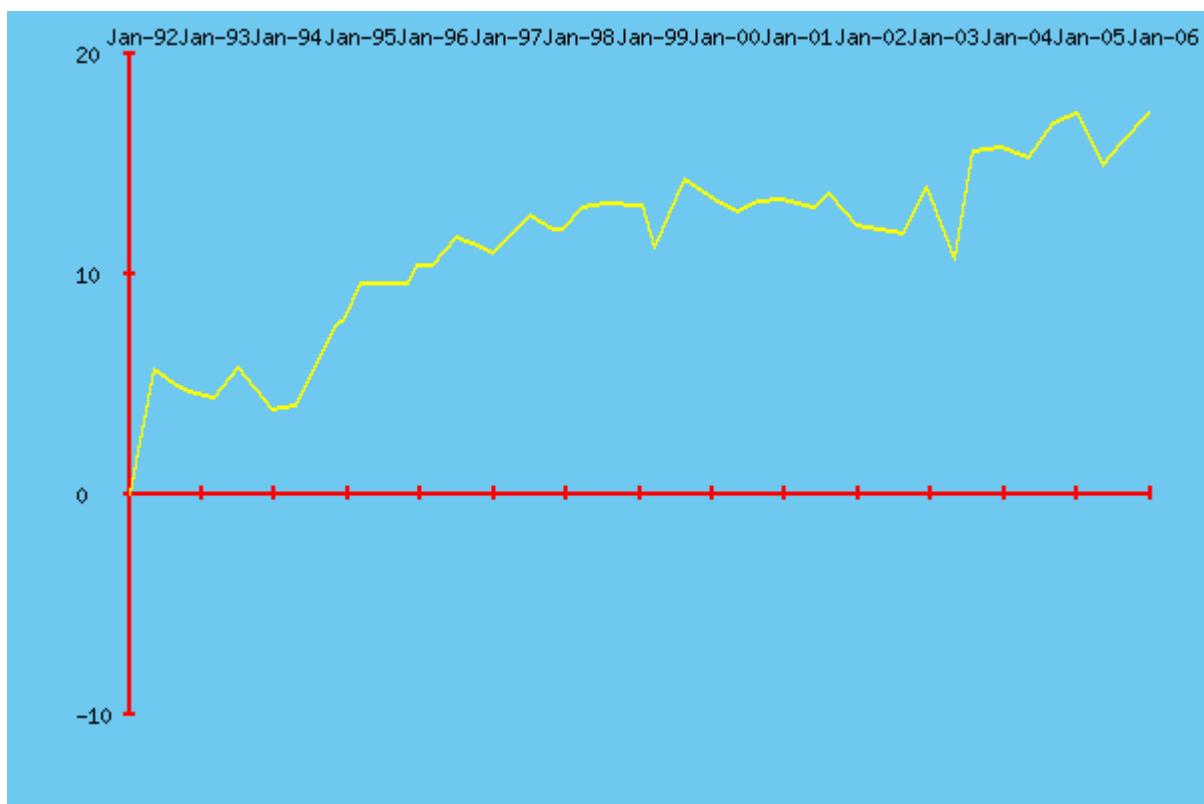
Photo du **15/12/1994**



Photo du **21/09/2005**



Située à environ 100 m au Sud de la cale de Gouville.



Evolution du trait de côte entre janvier 1992 et septembre 2005

Une avancée générale de la limite de végétation est observée en avant d'une microfalaise d'érosion qui disparaît totalement en novembre 1996 après un recul de l'ordre de -1 m, témoin d'une phase de rééquilibrage du profil. Avancée générale de la limite de végétation de l'ordre de +17,3 m entre janvier 1992 et septembre 2005, avec la brève apparition d'une microfalaise d'érosion en novembre 1999.

Commentaires

Probable maintien de la tendance à l'accrétion mise en évidence depuis le début des suivis, accompagnée de fluctuations saisonnières.

Station SW50 de la commune de Gouville-sur-Mer
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

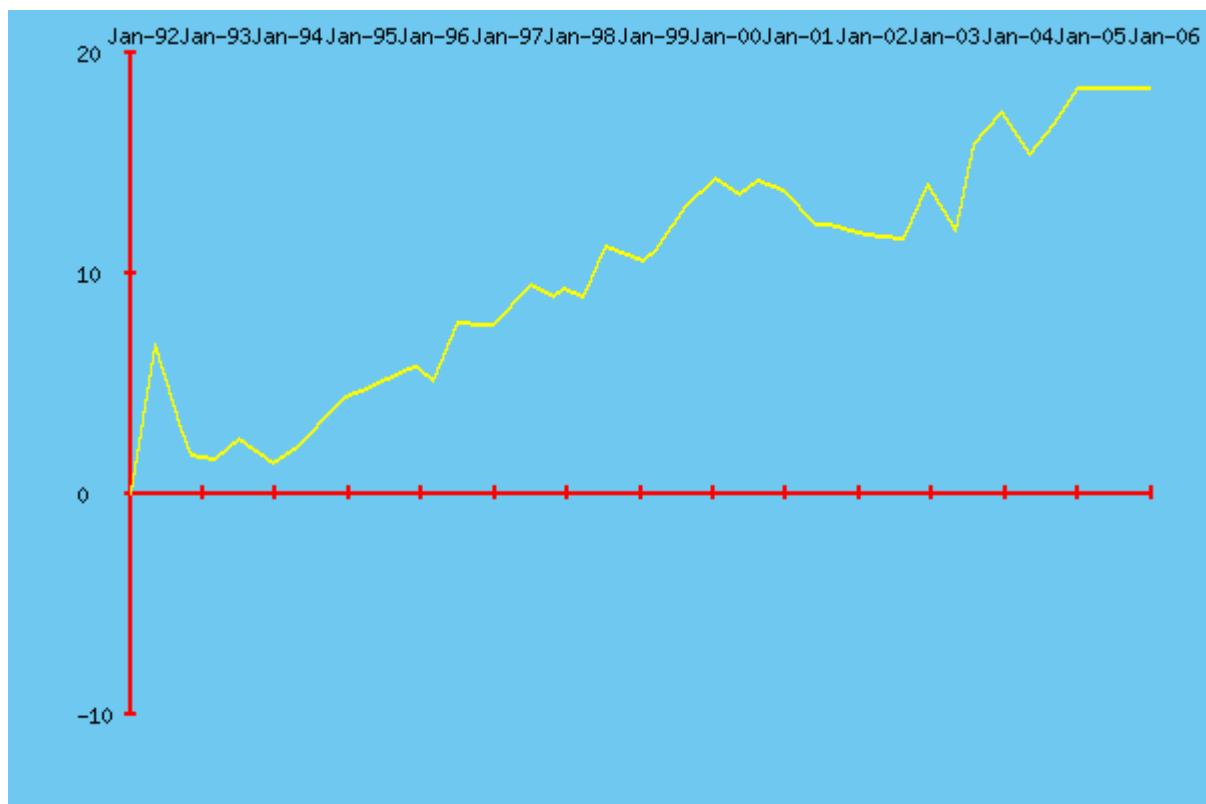
Photo du **15/12/1994**



Photo du **21/09/2005**



Située à environ 750 m au Sud de la cale d'accès à la mer de Gouville.



Evolution du trait de côte entre janvier 1992 et septembre 2005

Avancée régulière de la limite de végétation depuis le début des suivis, atteignant +14,1 m en juin 2000, avec la brève apparition d'une microfalaise d'érosion à signaler en novembre 1999. En mars 2001, un léger recul a entraîné la formation d'une microfalaise d'érosion -1,6 m en retrait de la limite de végétation d'octobre 2000 et, de 2002 à septembre 2004, la végétation s'est à nouveau développée (+6,8 m). En 2005, le trait de côte est resté stable et le bilan depuis le début des suivis fait état d'une avancée du trait de côte de l'ordre de +18,3 m.

Commentaires

Le profil de la dune est caractéristique d'une phase d'accrétion, avec un versant marin en pente douce et fortement végétalisé. Maintien probable de la tendance générale au développement de la végétation.

Station SW51 de la commune de Gouville-sur-Mer
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

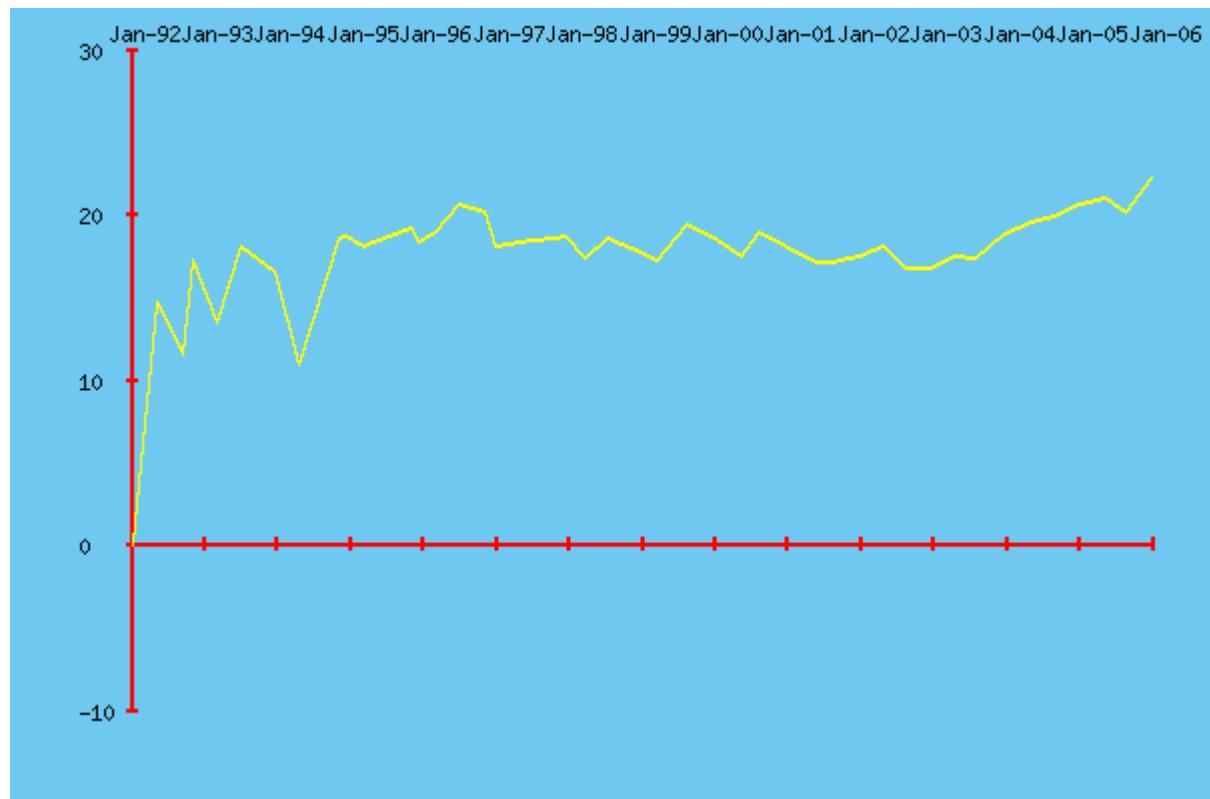
Photo du **15/12/1994**



Photo du **21/09/2005**



Située directement au Nord de la cale d'accès à la plage de Gonnehem.



Evolution du trait de côte entre janvier 1992 et septembre 2005

Avancée de la limite de végétation de l'ordre de +14,6 m entre janvier et mai 1992, suivie d'une relative stabilité, malgré des fluctuations saisonnières plurimétriques marquées jusqu'en octobre 1994. Des apparitions ponctuelles de microfalaises d'érosion, suivies d'une reconstitution du profil, sont ensuite observées. Entre 2003 et 2005, la tendance est au développement de la végétation (+5,4 m). Avancée générale de l'ordre de +22,1 m entre janvier 1992 et septembre 2005.

Commentaires

La tendance à l'avancée du trait de côte, observée depuis 1992, se maintient.

C.4.2 la surveillance :

Aucune surveillance particulière n'est organisée par les services de l'Etat

Aucune surveillance n'est effectuée par les services de la commune, excepté un suivi visuel permanent.

C.4.3 la mitigation :

Aucuns travaux de compétence Etat n'ont été entrepris.

La commune a entrepris les travaux suivants :

- Mise en place d'un nouvel épi en janvier 2008
- Pose de ganivelle sur plusieurs centaines de mètres pour piéger le sable et reconstituer une dune naturelle

C.4.4 Les dispositions d'aménagement et d'urbanisme :

La commune n'est pas concernée par un PPR mouvement de terrain

La commune dispose d'un plan d'occupation des sols (POS) révisé en 2001

Le risque mouvement de terrain n'est pas identifié dans ce document d'urbanisme

C.4.5 L'information et l'éducation :

Des panneaux d'information pour préserver l'espace dunaire seront installés après la pose des ganivelles

C.4.6 Le retour d'expérience :

Aucun retour d'expérience n'a été établi lors des précédentes inondations ou submersions.

C.5 – LES TRAVAUX DE PROTECTION

Aucun travaux de protection de compétence Etat ne sont réalisés ou prévus.

La commune procède annuellement à l'entretien des fossés, ruisseaux et rivières permettant l'évacuation de l'eau

C.6 – LES MESURES DE POLICE ET DE SAUVEGARDE

C.6.1 L'alerte :

Aucun système d'alerte n'est prévu au niveau de la commune

Hébergement - Secours :

La commune possède 14 gîtes de mer plus 1 gîte d'étape, soit 100 lits disponibles totalement hors des périodes estivales ainsi qu'un bâtiment socioculturel permettant d'accueillir une centaine de personnes

C.6.2 Les fréquences radio :

- Radio France Bleu Cotentin : 100.7 Mhz
- Tendance Ouest : 102.6 Mhz

C.6.3 Le plan communal de sauvegarde (PCS) :

La commune n'étant pas située en une zone PPR, le PCS n'est pas obligatoire, mais reste fortement recommandé

La commune n'envisage pas son élaboration dans un proche avenir

C.6.4 Les plans particuliers de mise en sûreté(PPMS) dans les ERP :

Pour les établissements recevant du public, le gestionnaire doit veiller à la sécurité des personnes en attendant l'arrivée des secours.

Aucun établissement scolaire n'est concerné sur la commune.

Seul le camping municipal est situé dans une zone sensible. Le personnel sera informé de la conduite à tenir en cas d'alerte

C.7 – L’AFFICHAGE DES RISQUES ET CONSIGNES

C.7.1 Le plan d'affichage :

Défini par l'arrêté municipal n° du

L'affichette réglementaire sera apposée aux endroits suivants :

- Mairie
- Poste de Secours
- Camping Municipal
- Camping Bel Etoile
- Moniteurs de Linerville et Montcarville

C.7.2 Les consignes particulières à respecter :

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE

En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

- Fuir latéralement, **ne pas revenir sur ses pas,**
- Gagner un point en hauteur, **ne pas entrer dans un bâtiment endommagé,**
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.

→ APRÈS

- Evaluer les dégâts et les dangers,
- Informer les autorités.

En cas d'effondrement du sol :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

A l'intérieur :

- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments **et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur.**

A l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse.
- Respecter les consignes des autorités.
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué.

C.8 – LA CARTOGRAPHIE

La commune ne dispose pas de cartographie spécifique, mais suit régulièrement les études du GRESARC

C.9 – LES CONTACTS

- Mairie de Gouville sur Mer, **02.33.47 82 59** (pendant heures d'ouverture).
- Subdivision de l'équipement : **02.33.XXXXXX**
- Conservatoire du littoral : **02.31.15.30.90**
- Service départemental d'incendie et de secours : **18**
- Centre opérationnel gendarmerie : **17**

C.10 – POUR EN SAVOIR PLUS

- Site Internet : <http://mer-littoral.lamanche.net>

Commune
GOUVILLE SUR MER
Département de la Manche
Région Basse-Normandie



en cas de **danger** ou d'**alerte**

1. abritez vous

take shelter

resguardese

2. écoutez la radio

listen to the radio

escudela la radio

Stations :

Radio France Bleu Cotentin :**100.7** mhz.

Tendance ouest :**100.2** mhz

3. respectez les consignes

Follow the instructions

Respete las consignas

MEMOIRE PHOTOGRAPHIQUE

SUR LA COMMUNE DE GOUVILLE SUR MER